

Arrêté fédéral

approuvant

le budget d'exploitation de la Régie des alcools pour l'année 1926.

(Du 17 décembre 1925.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE
de la
CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du Conseil fédéral du 23 octobre 1925,

arrête :

Le budget d'exploitation de la Régie des alcools pour l'année 1926 est approuvé.

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 15 décembre 1925.

Le président, HOFMANN.

Le secrétaire, F. v. ERNST.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 17 décembre 1925.

Le président, Dr G. KELLER-Argovie.

Le secrétaire, KAESLIN.

Le Conseil fédéral arrête :

Publication de l'arrêté fédéral ci-dessus dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 17 décembre 1925.

Par ordre du Conseil fédéral suisse :

Le chancelier de la Confédération,

KAESLIN.

Arrêté fédéral approuvant le budget d'exploitation de la Régie des alcools pour l'année 1926. (Du 17 décembre 1925.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.12.1925
Date	
Data	
Seite	761-761
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 516

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.